



FICHE PROGRAMME

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION LOGISTIQUE / MANUTENTION

OUVRIER MANUTENTIONNAIRE

Se préparer aux métiers d'ouvrier manutentionnaire.

Découverte des techniques de base des métiers de la Logistique et de la Manutention et adaptation en milieu professionnel.

PRÉREQUIS

Le bénéficiaire doit être éligible au « Pass-IAE »
Il peut être accompagné pour l'obtenir
Aucun autre prérequis

DURÉE

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois renouvelable dans la limite de 24 mois (selon « Pass-IAE ». CDDI de 26h par semaine minimum.

POUR QUI ?

Toute personne majeure sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

La formation autorise l'accueil de **personne en situation de handicap**.

Une visite médicale auprès de la Médecine du travail sera systématiquement organisée dans les 7 jours suivant l'admission.

Il existe un référent handicap qui a pour mission d'informer et d'accompagner le parcours de formation du bénéficiaire. Des adaptations de la formation sont possibles.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Mise en situation professionnelle sur chantiers

Accompagnement dans la définition d'un projet professionnel

Formation théorique

COUT DE LA FORMATION

0€

REMUNERATION

Le bénéficiaire sera rémunéré durant la totalité de la formation à hauteur du SMIC horaire.

LIEU

**21 rue Gambetta 95260
BEAUMONT-SUR-OISE**

Bus B et Bus DIM arrêt ROUSSEL - 170m à pied
15min Gare de Persan-Beaumont Bus A arrêt les Tourelles + 850m à pied.

Les déplacements sur les différents chantiers seront assurés par notre structure.

MODALITE ET DELAI D'ACCES

6 postes

Entrées et sorties permanentes

Le bénéficiaire peut entrer sur l'ACI dans un délai de 2 semaines maximum à compter de la réception de sa candidature

PRESCRIPTEURS

Toutes structures d'accompagnement vers la formation et l'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale, Mission Insertion, structures d'accompagnement des Bénéficiaires du RSA, CCAS, associations...

INDICATEURS

En 2025

12 salariés en insertion accueillis

100 % d'hommes ;

58 % de bénéficiaires du RSA ;

33 % de jeunes de moins de 26 ans ;

17% de salariés de plus de 50 ans ;

25 % des bénéficiaires résidant dans des QPV

12.50 % de taux de sortie dynamique/positive

Taux de satisfaction en cours

V6-01.2026

SIÈGE SOCIAL

6 rue de Paris - 95330 DOMONT

TÉL. 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr

SITE INTERNET www.imaj95.fr - Association IMAJ

SIRET : 344 820 642 00066

Numéro d'activité : 11950496295

Activité Principale Exercée (APE) 88.99B



OBJECTIFS

Acquérir un savoir-être en milieu professionnel (Ponctualité, communication, travail en équipe, autonomie, initiatives, adaptabilité)

Découvrir et acquérir des savoir-faire techniques de base (préparation et utilisation du matériel professionnel, sécurité, posture professionnelle)

Développer une appétence aux savoirs théoriques

Définir et consolider son projet professionnel

DEROULE ET SEQUENCES DE LA FORMATION

Phase préalable à l'admission

L'admission du candidat disposant d'un Pass-IAE est actée à l'issue d'un entretien de recrutement dans le cadre duquel un livret d'accueil lui est délivré. L'ensemble des éléments nécessaires à son choix libre et éclairé lui est transmis.

Accueil et intégration (les deux premières semaines e formation)

Le bénéficiaire est accompagné dans la découverte d'un contrat de travail, d'un règlement intérieur et dans l'ouverture de droits liés à l'emploi. Une présentation détaillée des lieux est réalisée en même temps que lui sont remis les Equipements de Protection Individuelle avec explications.

Lui sont également présentés l'Encadrant Technique d'Insertion et la Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle (CIS P) qui l'accompagneront.

Dès cette première phase, le bénéficiaire est accompagné dans le développement de :

- Compétences techniques : dans la sécurisation d'un chantier et dans les gestes professionnels attendus.
- Savoir-être en milieu professionnel : Ponctualité, communication en milieu professionnel, travail en équipe, autonomie, prise d'initiatives et adaptabilité face aux contraintes du poste.

Accompagnement social (tout au long de la formation)

Tous les 15 jours, le bénéficiaire rencontre une CISP qui l'accompagne dans la définition de son projet professionnel, dans l'identification des freins à lever, dans la recherche d'emploi et/ou d'une formation.

Mise en situation professionnelle (tout au long de la formation)

Durant son parcours, le bénéficiaire est mis en situation professionnelle apprenante du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Il est accompagné par un encadrant technique et intègre une équipe de 6 bénéficiaires. Dans ce cadre, il acquiert des compétences techniques lui permettant de savoir préparer et utiliser différents matériels professionnels, d'assurer sa sécurité et celle des autres et de développer une posture professionnelle adaptée.

En complément, des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) peuvent être organisées de manière personnalisée permettant de découvrir divers métiers et préciser le projet professionnel des bénéficiaires.

Formations théoriques (programmation personnalisée)

Différentes séquences de formation théorique sont proposées selon les besoins individuels et collectifs des bénéficiaires présents. Ainsi, les contenus s'adaptent en fonction des attentes des bénéficiaires : gestes et postures, habilitation électrique, Prévention et Secours Civique (PSC1), Français Langues Etrangères (FLE), ...

V6-01.2026

SIÈGE SOCIAL

6 rue de Paris - 95330 DOMONT

TÉL. 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr

SITE INTERNET www.imaj95.fr -   Association IMAJ

SIRET : 344 820 642 00066

Numéro d'activité : 11950496295

Activité Principale Exercée (APE) 88.99B



ACTIVITES APPRENANTES MISES EN OEUVRE

- Ramassage et tri des encombrants
- Tri et acheminement des Déchets d'Equipement Electrique et Electronique (D3E)
- Entretien des locaux de stockage
- Ramassage des déchets
- Manutention et transport de mobilier
- Démontage et montage de mobilier
- Déménagement
- Collecte à domicile et contact avec les clients.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation et auto-évaluation des compétences à l'entrée, à chaque renouvellement de contrat et à la sortie selon les critères suivants :

- Savoir-être en milieu professionnel
- Savoir-faire techniques
- Appétences aux savoirs théoriques

L'ensemble des évaluations et auto-évaluations font l'objet d'un traitement permettant d'adapter les modalités et contenus pédagogiques.

CONTACTS ADMISSIONS

Pour toute question, veuillez contacter :

Adjointe du pôle IAE IMAJ : Catherine DELAFORGE catherine.delaforge@imaj95.fr

Chef de service technique : Mikael GOUBEAUX mikael.goubeaux@imaj95.fr

Pour toute inscription de personnes en situation de handicap, il convient de nous prévenir de manière à étudier l'aménagement de la formation.

Le référent handicap est Armelle DEPAYS armelle.depays@imaj95.fr

V6-01.2026

